

# Plates-formes élév. mobiles de pers. - Recyclage

A partir du 1er janvier 2020, la recommandation R372m devient la recommandation CACES® R486 -  
Nacelles élévatrices - P.E.M.P Catégories 1A, 1B, 3A et/ou 3B

## Objectifs

Renouveler le recyclage du Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®).

### Public Visé

- Artisan ou salarié d'une entreprise du bâtiment.

### Durée

**14.00** Heures

**2** Jours

### Pré Requis

- Avoir déjà conduit une nacelle de la ou des catégorie(s) concernée(s).
- Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français.
- Aptitude médicale à la conduite de l'engin.
- Etre âgé de 18 ans et plus.

## Parcours pédagogique

### Jour 1 – THEORIE :

1. La réglementation de la recommandation R486.
  - Identification des différents organismes de prévention.
  - Connaître les obligations du constructeur.
  - Connaître les obligations des employeurs et la responsabilité du conducteur.
2. Classification, technologie.
  - Différents types d'appareils.
  - Technologie des différents organes de la P.E.M.P.
3. Les caractéristiques.
  - Connaître les caractéristiques, les utilisations courantes, les avantages et les inconvénients de chaque P.E.M.P en fonction de sa catégorie.
  - Connaître les principaux risques liés à l'utilisation des P.E.M.P.
  - Les interdictions.
4. La sécurité.
  - Connaître les règles de stabilité, de conduite, de circulation et de stationnement.
  - Adéquation de la P.E.M.P en fonction du travail à effectuer.
  - Organes de sécurité et leur vérification.
  - Utilisation poste de secours.

### Jour 2 – TESTS :

1. Evaluation théorique.
  2. Evaluation pratique.
- Test CACES® suivant référentiel CNAMTS R486.

## Les + métier

Les engins et appareils de levage étant des équipements dangereux s'ils ne sont pas suffisamment maîtrisés, le CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) met à disposition des entreprises des éléments permettant d'évaluer les connaissances et le savoir-faire des conducteurs. Le permis CACES®, permet de valider les acquis théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'équipement spécifiques, en sécurité.

## Objectifs pédagogiques

- Situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de l'engin pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.

CTFFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

- Expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en oeuvre lors de l'utilisation d'une PEMP (décret et arrêté du 02.12.98 –recommandation CRAM R 386).
- Réaliser en sécurité les opérations prescrites, impliquant la mise en oeuvre d'une PEMP.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel.
- Apports théoriques sur vidéo-projecteur, exercices théoriques.
- Exercices pratiques.

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et certifié

## Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuilles d'émargement.
- Fiches d'évaluation.
- Tests d'aptitude écrit et pratique

## Modalités d'Accessibilité

Personne en situation de handicap : l'entreprise doit en informer le CTFPA 15 jours avant le début de la session afin d'en vérifier l'accessibilité

## Tarifs (net de taxes)

<b>Inter (Par Stagiaire) :</b>	<b>544.00 €</b>
<b>Intra (Par Jour) :</b>	<b>Nous consulter</b>